



Ville de

**Châtel-St-Denis**

Avenue de la Gare 33 – Case postale 396 – 1618 Châtel-St-Denis

## **Message no 30 du Conseil communal au Conseil général**

**Objet    Police communale – Remplacement du véhicule de service  
– Crédit d'investissement de 60 000 francs**

### **But de la dépense**

En référence à la planification des investissements des véhicules communaux, le Conseil communal soumet au Conseil général le remplacement du bus VW T5 du Service de la police communale datant de 2005 et qui aurait dû être remplacé en 2015 déjà.

Le Conseil communal propose d'acquérir le même type de véhicule, soit un bus de type VW T6 4X4. D'une part, ce véhicule est idéal pour le transport de la signalisation grâce à son espace de chargement qui évite l'utilisation de la remorque à chaque déplacement. D'autre part, il offre un espace de rangement permanent pour le matériel de première intervention, permettant une rapide fermeture de route en cas d'accident ou autre événement non planifié.

Finalement, le choix d'un bus 4x4 paraît incontournable afin de pouvoir intervenir aisément sur toutes les routes communales, notamment lors de la saison hivernale.

Le crédit d'investissement de 60 000 francs comprend l'achat du véhicule de base, le marquage et l'installation des différents équipements de ce véhicule de police, ainsi que l'équipement intérieur.

### **Plan de financement**

Rubrique comptable 11.506.10

Coût total estimé à la charge de la Commune  
à la charge du budget des investissements 2018

CHF 60'000.00

Financé par un prélèvement à la réserve «véhicules» (cf. annexe) prévu au budget de fonctionnement 2018 sous la rubrique 99.482.62 et amortissement simultané par la rubrique 99.332.40

### **Estimations des charges d'exploitation**

Il n'y a aucune influence sur les charges d'exploitation, puisqu'il s'agit d'un remplacement.

### **Conclusion**

**Au vu de ce qui précède, le Conseil communal sollicite votre autorisation pour l'engagement de ce crédit d'investissement de 60 000 francs destiné au remplacement du véhicule de service de la police communale.**

Châtel-St-Denis, novembre 2017

Le Conseil communal

Annexe ment.

## **LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA VILLE DE CHÂTEL-ST-DENIS**

vu

- la loi du 25 septembre 1980 sur les communes (LCo, RSF 140.1);
- le règlement d'exécution du 28 décembre 1981 de la loi sur les communes (RELC0, RSF 140.11);
- le Message no 30 du Conseil communal, du 7 novembre 2017
- le Rapport de la Commission financière

**ARRÊTE**

### **Article premier**

Le Conseil communal est autorisé à engager un montant de 60 000 francs TTC pour le remplacement du véhicule de service de la Police communale.

### **Article 2**

Cet achat sera financé par un prélèvement à la réserve «véhicules» et amorti simultanément.

### **Article 3**

La présente décision est sujette à referendum conformément à l'art. 52 de la loi sur les communes et à l'art. 23 de son règlement d'exécution.

Châtel-St-Denis, le

### **AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA VILLE DE CHÂTEL-ST-DENIS**

La Secrétaire

Le Président

Nathalie Defferrard Crausaz

Rodolphe Genoud

**Evolution réserve véhicules rubrique passif du bilan - 282.51**

Date	Libellé	Bilan - passif rubrique comptable	Compte des investissements rubriques comptables	Compte de fonctionnement rubriques comptables		Messages no	Décision du conseil général	Montants
				amortissement	Prélèvement réserve			
01.01.2017	Solde à nouveau	282.51						fr. 808'979.10
31.12.2017	Prélèvement pour financement véhicule service de la voirie - remplacement véhicule type "boki"		62.506.29	99.332.37	99.482.60	11	vote le 15.12.2016	fr. -240'000.00
31.12.2017	Prélèvement pour financement véhicule service des forêts - remplacement véhicule type "bus VW"		81.506.12	99.332.38	99.482.61	14	vote le 15.12.2016	fr. -50'000.00
31.12.2017	Solde calculé	282.51						fr. 518'979.10
01.01.2018	Solde à nouveau calculé	282.51						fr. 518'979.10
31.12.2018	Prélèvement pour financement véhicule service de la police - remplacement		11.506.10	99.332.40	99.482.62	30	à voter le 14.12.2017	fr. -60'000.00
31.12.2018	Prélèvement pour financement remplacement surfaceuse patinoire		34.506.30	99.332.41	99.482.63	31	à voter le 14.12.2017	fr. -100'000.00
31.12.2017	Solde calculé	282.51						fr. 358'979.10

Etabli le 7 novembre 2017 - chv